

Réforme du lycée, danger ! Dans la rue le 21 janvier !

mardi 30 mars 2010, par [ANGELINI Dominique](#), [LAFRAN Anne](#), [LARRACHE Antoine](#), [LAVALOU Jules](#), [NOIREL Robert](#), [PERTUS Armelle](#), [SAL Lisbeth](#) (Date de rédaction antérieure : 21 janvier 2010).

La réforme du lycée, entérinée par le Conseil supérieur de l'Éducation le 10 décembre, constitue une remise en cause importante du système que nous connaissons et une grave régression.

Sommaire

- [Éducation : non aux évaluation](#)
- [Le 14 janvier : journée \(...\)](#)
- [Lycéens : « Chatel, si tu](#)
- [Mastérisation : casse de \(...\)](#)

En décembre, la réforme du lycée a été mise en lumière auprès de l'opinion publique par la réaction de nombre d'intellectuels et personnalités politiques, contestant la suppression de l'histoire-géo en terminale scientifique. La défense de son maintien est une cause que le NPA doit soutenir : il n'est pas normal qu'on l'évince pour une partie des lycéens, de plus à l'âge où ils vont voter.

Mais la réforme s'attaque aussi à d'autres matières, notamment les sciences économiques et sociales, dont le Medef disait, il y a peu, qu'elles « ne donnaient pas une assez bonne image de l'entreprise » et qui voient leur horaire réduit ! Il en est de même pour le français en seconde, les maths, retirées de la première littéraire.

Le jeu des options (modules exploratoires), enfin, et les passerelles d'orientation¹, propositions séduisantes à première vue, entraîneront une spécialisation et une hiérarchisation des établissements, ainsi que le renforcement du tri social. Quant à l'accompagnement éducatif, il s'avérera vite être un leurre. Derrière une prétendue diversification, il s'agit donc, en fait, d'un appauvrissement de l'offre de formation au nom des économies réalisées sur le dos de l'école publique, en particulier du fait des 16 000 suppressions de postes prévues à la rentrée prochaine. Cette régression débouche sur une aggravation des conditions de travail des personnels enseignants et une détérioration des possibilités d'étude des jeunes qui se traduira nécessairement par un accroissement des inégalités scolaires.

Mais Luc Chatel, ministre de l'Éducation, prétend aussi remettre en cause le statut des enseignants et la manière dont ils exercent leur métier. La réforme prévoit un conseil pédagogique, désigné par le chef d'établissement, avec des pouvoirs étendus, qui peuvent attaquer la liberté pédagogique. Ce conseil est une arme de guerre contre la nécessaire indépendance de l'enseignant. Le rôle du proviseur va être accru sur la dotation horaire globale (DHG), notamment sur les dédoublements de classes.

Une partie des heures d'enseignement en demi-groupes sera attribuée par les proviseurs de chaque établissement. Certaines matières qui bénéficiaient jusque-là de ces dédoublements les verront

supprimés, ce qui aura pour conséquence de mettre les profs en concurrence pour le maintien de leurs heures de cours.

Pour ces diverses raisons, il convient d'imposer l'arrêt de la mise en œuvre de cette réforme, qui fait courir des risques graves au service public d'éducation. Après la grève du 24 novembre, la manifestation du 10 décembre, surtout lycéenne, la grève du 21 janvier se profile à l'horizon. Lors de cette journée pour la fonction publique, les revendications des personnels de l'Éducation nationale seront présentes de la maternelle à l'université.

Mais une journée de grève, même massive ne suffira pas : il convient dès maintenant d'envisager la suite du mouvement, en liaison avec celui des lycéens, interrompu par les vacances, et qui peut reprendre.

L'an dernier, l'action des jeunes a mis fin à la réforme Darcos. Leurs intérêts coïncident avec ceux des enseignants : maintenir l'offre de formation contre la régression libérale.

Tous et toutes ensemble, soyons déterminés à agir pour bloquer la réforme Chatel par un mouvement de lutte prolongé pour gagner.

Robert Noirel, Anne Lafran

1. Voir Tout est à nous ! n° 35 du 17 décembre 2009. Reproduit ci-dessous.

Partager cet article :

** Paru dans Hebdo TEAN # 39 (21/01/10).*

Clarensac, la CPE aux abonnés absents

La conseillère principale d'éducation (CPE) n'est pas remplacée depuis décembre au collège de Clarensac (Gard), car il n'y a plus de titulaire disponible et le recrutement par le rectorat d'un CPE contractuel rétribué normalement n'est plus possible. Il reste alors la solution présentée comme unique, lors du conseil d'administration du 5 janvier dernier : l'embauche par le chef d'établissement d'un CPE sous contrat de droit privé, rétribué au plus bas salaire pour 35 heures ou plus encore. Il s'agit là d'une conséquence directe des suppressions massives de postes au sein de l'Éducation nationale. La continuité du service public n'est donc plus assurée et on assiste à une privatisation rampante du service public que l'on essaye d'instaurer comme légitime. Les chefs d'établissement commencent à recruter sous contrats privés, via Pôle Emploi ou d'autres réseaux, parfois plus personnels, réseaux sur la validité desquels il est bien difficile de se prononcer...

** Paru dans Hebdo TEAN # 39 (21/01/10).*

Éducation : non aux évaluations nationales

Après la résistance de nombreux enseignants au « soutien » censé résoudre la difficulté scolaire, le projet d'évaluations nationales en CM2 et CE1 a probablement été l'élément de trop qui cristallise le reste.

En janvier 2009, Xavier Darcos, alors ministre de l'Éducation nationale, annonçait son nouveau projet d'évaluations-bilans nationales en CM2 et CE1. L'affichage public était de faire passer à tout le monde au même moment (une semaine en janvier pour les CM2, une autre en mai pour les CE1) le même examen.

On pouvait bien sûr penser que cette mesure n'était qu'un « détail », comparée aux 50 000 suppressions de postes d'enseignants en cinq ans, la disparition programmée des réseaux d'aide (Rased) et le concours externe dont le nombre de postes est passé de 11 059 en 2002 à 6 577 en 2010. Pourtant, ces évaluations posent trois problèmes : elles sont fondées sur les programmes 2008 qui avaient été largement contestés par les enseignants quelques mois plus tôt lors d'une « consultation nationale » organisée par le ministère lui-même. Le système de notation ne donne pas le droit à l'erreur, soit tout est bon et c'est un point, soit c'est 0, qu'il y ait une ou cinq erreurs, cette pratique allant à l'encontre des usages quotidiens dans les classes où l'on évalue les progrès des élèves, indépendamment de leur niveau. Enfin, en réponse à l'augmentation des salaires revendiqués également par les enseignants, une prime de 400 euros était la « récompense » à l'organisation des évaluations.

30 % des enseignants ont refusé de rentrer dans le moule, en boycottant les évaluations ou ne faisant pas remonter les résultats. La machine ainsi enrayée n'a pu permettre au ministère de faire de statistiques fiables. Pourtant, cette année encore, le processus est remis sur les rails. Là encore, de nombreux enseignants tenteront de résister malgré des pressions hiérarchiques de plus en plus fréquentes. Le NPA soutient les 200 enseignants qui ont déjà lancé un appel contre ces évaluations et défend qu'il faut, partout où c'est possible, tenter d'organiser leur boycott.

Néanmoins, ces luttes locales, partielles, n'ont à aucun moment trouvé d'échos et de relais de la part des directions syndicales qui ont systématiquement refusé les mots d'ordre de boycott à l'échelle nationale. Nous avons été nombreuses et nombreux en juin à constater le « gâchis » de la mobilisation au regard des opportunités qu'offraient les grèves de janvier et de mars. Toutes les mobilisations éparpillées doivent aujourd'hui trouver les moyens de se coordonner, de converger. Le 21 janvier, la grève dans la fonction publique devra être l'occasion de porter nos revendications sectorielles, mais aussi les revendications salariales et le refus de la privatisation latente de l'ensemble des services publics. Mais cette journée seule ne nous fera pas gagner. Il faut durcir la mobilisation par la grève reconductible en s'appuyant, notamment dans l'Éducation nationale, sur des équipes militantes mobilisées et le mouvement dans les universités.

Cette journée de grève se déroule la semaine des évaluations des CM2 pour le premier degré, une semaine après la journée d'actions contre la réforme des lycées dans le secondaire et une dizaine de jours avant la manifestation nationale de l'Éducation, le 30 janvier. Nous avons donc là une possibilité de construire la mobilisation, de lui donner quelques perspectives, mais en premier lieu, et même si c'est une évidence, pour être nombreuses et nombreux à tenter de construire un mouvement durable, nous devons convaincre qu'il faut être massivement en grève le 21 janvier.

Armelle Pertus

** Paru dans Hebdo TEAN # 38 (14/01/10).*

Élitisme

Peut-on diversifier le recrutement des « grandes écoles » sans remettre en cause leur fonction primordiale : assurer la reproduction sociale de la poignée de grands décideurs qui, en France, règne sur l'économie et l'appareil d'État, de pères en fils ? Cette question secoue aujourd'hui les milieux de la droite française. Sarkozy et son gouvernement souhaitent que chaque grande école se fixe comme objectif d'accueillir 30 % de boursiers. Afin, disent-ils, de revivifier l'idéal d'ascension sociale sur lequel repose « la méritocratie républicaine ». Horreur absolue pour la Conférence des grandes écoles qui a immédiatement agité le spectre d'un système de « quotas » aux conséquences funestes en termes de « baisse du niveau » ! Ce véritable cri du cœur révèle sans fard égoïsme et mépris de classe à l'état pur... Mais il est une question – pourtant salutaire – que ni les « modernistes » ni les conservateurs ne posent :

la suppression de ces « fabriques de chefs », grands et petits !

** Paru dans Hebdo TEAN # 38 (14/01/10).*

Le 14 janvier : journée de mobilisation contre la réforme du lycée

Déjà avant les vacances de Noël, des lycéens sont descendus dans la rue à plusieurs reprises pour protester contre la casse de l'éducation et exiger le retrait de la réforme du lycée de Luc Châtel.

Rappelons que l'an dernier, face à la menace d'un mouvement lycéen d'ampleur, Darcos (ancien ministre de l'éducation) avait préféré repousser la mise en place de sa réforme du lycée.

Mais cette année, ils nous resservent le même plat. Non seulement les suppressions de postes de profs se poursuivent mais en plus, ils reviennent à la charge avec une réforme à peine revisitée dont la logique reste bien : une augmentation des inégalités entre les établissements et entre les lycéens. Ils veulent donner plus d'autonomie aux lycées.

Pourtant, on a pu le vérifier avec l'autonomie des universités, plus d'autonomie signifie surtout plus d'inégalités. Ils veulent faire des parcours de plus en plus individualisés. Ça signifie que tous les lycéens n'auront pas le même bac et donc n'auront pas la même valeur. Après les suppressions d'options, ils veulent maintenant supprimer des matières.

Alors, même si jusqu'à présent la réponse du gouvernement à nos revendications a plutôt été de nous envoyer les flics sur les bahuts, les lycéens ne lâchent pas l'affaire. Une nouvelle journée de mobilisation est appelée jeudi 14 janvier par plusieurs coordinations lycéennes régionales, par la Fidl et le NPA.

Les lycéens appellent aussi à se mettre en grève et à manifester le 21 et 30 janvier aux côtés des profs et du reste de la fonction publique.

Lycéens : « Chatel, si tu savais... »

La lutte que mènent les lycéens a trois objectifs principaux : le retrait de la réforme Chatel du lycée, l'arrêt des suppressions de postes et le retrait des mesures sécuritaires (flics dans les lycées, portiques de sécurités à l'entrée, etc.). Entretien avec Jules Lavalou, lycéen à Rennes.

En quoi la réforme des lycées pose-t-elle problème ?

Jules Lavalou - La réforme du lycée pose plusieurs problèmes. Il n'y a pas un seul point qui la rend mauvaise, elle n'est pas « bonne, mais inapplicable » comme certains syndicats (CFDT, Unsa, UNL...) semblent le dire. C'est bien un choix idéologique que fait le gouvernement en présentant ce projet.

Nous luttons sur plusieurs axes. Il y a d'abord l'individualisation des parcours pour laquelle le gouvernement veut mettre en place deux heures d'accompagnement personnalisé pour tous. Le problème c'est que ces heures d'accompagnement pourront se traduire par de l'approfondissement pour les meilleurs et par du soutien pour les moins bons. On pourrait même discuter d'orientation pendant ces heures, si on estime qu'on ne peut plus rien pour nous... Ainsi, Chatel entérine les inégalités entre les élèves plutôt que de chercher à les réduire, et il accentue les inégalités sociales, car les élèves issus de milieux aisés prendront des cours de soutien pour accéder aux modules d'approfondissement. L'utilisation de ces heures dépendra du lycée, c'est-à-dire que la concurrence entre lycées d'élite et lycées poubelles sera renforcée.

Certains établissements prépareront donc juste au niveau bac et d'autres prépareront leurs élèves aux classes prépas, et aux filières « d'élite ».

Avec la mise en place d'un livret de compétences, le gouvernement casse également la valeur nationale du diplôme. Désormais on n'aura plus LE bac mais un bac et on devra décrire les enseignements qu'on a choisis, ce qu'on a fait au lycée, etc. Par exemple, si on a suivi plein de stages (non payés) ou des modules d'approfondissement et de préparation au supérieur, on aura plus de chances d'être accepté dans une filière sélective. On aura un meilleur livret que celui qui aura bloqué son lycée !

Nous luttons également contre la spécialisation de nos diplômes.

Désormais en première, il y aura un tronc commun, avec des enseignements de spécialités. La suppression de l'histoire-géo en terminale S, des maths dès la première L, la division de la spécialité SES entre économie et social, toutes ces mesures contribuent à nous faire faire des choix plus tôt. Dès 15 ans il faudra choisir son avenir. Les diplômes seront moins généralistes, ils offriront donc moins de possibilités de poursuivre ses études. Le ministre le dit lui-même : pourquoi former des lycéens aux sciences pour qu'ils aillent le « gâcher » en faisant de la socio ?

Cette réforme renforce également la sélection.

Le gouvernement veut permettre des réorientations en cours d'années, mais celles-ci ne pourront aller que dans un sens : du général vers le technologique, du technologique vers le professionnel...

Au mieux on pourra se faire réorienter en filière L, mais jamais personne ne sera réorienté en S puisque les maths ne seront pas dans le tronc commun de première...

Le gouvernement veut faire croire que des sas de remises à niveau suffiront pour rattraper tout un programme : on sait déjà que cela sera impossible.

Comment se construit la mobilisation sur Rennes et nationalement ?

À Rennes, la mobilisation a commencé le 17 novembre avec plus de 1 000 lycéens dans la rue. Le 24 novembre avec les profs, nous étions 2 000 en manif. Puis le 3, nous étions à nouveau autour de 1 000, le 10 entre 300 et 400, à cause de l'isolement qui commençait à venir. Cette question se règle et on espère avoir une bonne mobilisation le 15, même si les délais sont courts !

La mobilisation commence également à prendre de l'ampleur nationalement. On était plus de 8 000 partout en France en manif le 10 décembre. On est sur la pente ascendante. Par exemple, il y avait 2 000 lycéens à Bayonne, 800 au Mans, 1 500 à Lille, 500 à Nancy, 400 à Toulouse et 1 500 à Paris...

Les lycéens ont-ils des liens avec les enseignants ?

Nous avons quelques liens avec les profs. Mais c'est vrai que c'est assez dur, les rythmes de mobilisation sont un peu différents et la mobilisation prend moins vite. On essaye bien sûr de faire bouger les profs. Des signes intéressants commencent à apparaître de la part du Snes, reste à savoir s'ils vont faire le boulot pour mettre les profs en grève avec nous... Ils ont besoin de nous comme force d'entraînement, mais nous avons besoin d'eux, d'abord pour être plus forts et plus nombreux, mais aussi pour contrer la répression.

À Courbevoie (Hauts-de-Seine), la semaine dernière, des militants ont été convoqués par le proviseur. À Levallois (Hauts-de-Seine), au début du mouvement, la police est intervenue avec de la lacrymo pour lever le blocage.

À Reims (Marne), quatre militants ont été condamnés à trois mois de prison avec sursis à la suite d'un rassemblement contre la venue de Fillon, Chatel et Péresse ! Un lycéen de Mulhouse (Haut-Rhin) va également passer en procès... Quand les lycéens sont isolés, les flics et les administrations se croient tout permis. D'ailleurs, une de nos revendications est le droit de grève et de manifestation pour les lycéens. Chatel veut que nous prenions « plus de responsabilités », qu'il commence par ça !

Comment penses-tu que la mobilisation va se poursuivre à la rentrée de janvier ?

Il est vrai qu'il est toujours dur de passer les vacances de Noël. Néanmoins, la mobilisation n'en est qu'à son début et elle est toujours en phase ascendante. Nous pensons que nous arriverons à garder la dynamique pour la rentrée. Nous prévoyons une première date de mobilisation le 14 janvier, afin de redémarrer tous en même temps. Et on espère arriver à contrer le gouvernement !

Propos recueillis par Dominique Angelini

* Paru dans Hebdo # TEAN 35 (17/12/09).

Histoire Géographie

samedi 12 décembre 2009

Dans le cadre de la réforme du lycée, le gouvernement a décidé de supprimer l'enseignement de

l'histoire et de la géographie dans les classes de terminale S. L'argument du gouvernement est qu'il faudrait spécialiser les jeunes en classe de terminale. Ainsi, aux « littéraires », on enseignerait l'histoire et la géographie et les « scientifiques » en seraient privés. On sait que cette séparation des lycéens entre prétendus littéraires, économistes, scientifiques et professionnels correspond dans la pratique beaucoup plus à une séparation sociale selon le niveau plutôt qu'à un libre choix en fonction des goûts des lycéens. Quelle que soit la terminale choisie, les jeunes sont aujourd'hui confrontés à l'angoisse du chômage à venir et à la nécessité d'avoir à « choisir » une filière. Le gouvernement a une vision purement utilitaire du lycée qui consiste à choisir les matières en fonction de leur utilité immédiate pour le patronat. C'est pour cela qu'il faut défendre, jusqu'au baccalauréat, un enseignement commun et généraliste.

** Paru dans Hebdo TEAN # 34 (10/12/09).*

Mastérisation : casse de la formation et du statut

La grève du 24 novembre donne un point d'appui à de futures mobilisations contre la réforme de la formation des enseignants.

Tandis que l'ambiance était morose en cette rentrée, une dynamique s'est relancée à l'occasion de la journée du 24 novembre qui a été une réussite. Depuis l'an dernier, les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) se mobilisent contre la « mastérisation ». Les directions syndicales ne s'opposant pas vraiment aux premiers textes, des collectifs de lutte se sont constitués.

La réforme du recrutement et de la formation des enseignants et des conseillers principaux d'éducation a deux objectifs : développer un vivier de précaires formés mais sans statut, qui pourront être recrutés par les académies ou les chefs d'établissements et casser la formation, notamment pour faire des économies.

Jusqu'à présent, les étudiants passaient les concours de l'enseignement et devenaient fonctionnaires stagiaires pendant un an. Avec la réforme, ils devraient obtenir un master (bac+5) pour passer le concours, et la formation post-concours serait réduite à sa plus simple expression. Le 13 novembre, le ministère a publié un texte précisant l'organisation de masters censés dispenser une formation à partir de l'année prochaine.

En première année de master (bac+4), les étudiants feraient des stages dans des classes, en « observation et pratique accompagnée ». Dans le même temps, ils suivraient une formation selon leur discipline. En deuxième année de master, ils passeraient les écrits du concours à partir du 15 septembre (pour les professeurs des écoles). Ceux qui auraient la chance d'être admissibles iraient en stage sur le terrain, les autres devraient se réorienter. Ceux qui obtiendraient le master sans obtenir le concours (ou le contraire) pourraient être recrutés hors statut de fonctionnaire.

Dans le nouveau texte du ministère, il n'est plus question des IUFM qui devraient disparaître. Le NPA s'oppose à leur destruction car, s'ils ne sont pas parfaits, ils permettent un minimum de formation et de réflexion pédagogique. Ce texte a d'ailleurs été refusé par les syndicats, la Conférence des présidents d'université (CPU) et les directeurs d'IUFM.

La grève du 24 novembre, attendue depuis la rentrée, a été un point d'appui pour des ripostes nécessaires aux attaques tous azimuts du gouvernement. D'autres échéances se profilent d'ailleurs.

Le 15 décembre, une journée d'action sera organisée par la plupart des organisations syndicales et des discussions s'engagent sur la reconduction de la grève dans plusieurs endroits dès le mois de janvier. Car, pour refuser la destruction du service public, c'est bien d'un mouvement d'ensemble dont on a besoin.

Lisbeth Sal et Antoine Larrache

** Paru dans Hebdo TEAN # 33 (03/12/09).*
